



*Les Amis de l'église Notre Dame de Montmorillon*

# La Lettre n° 17

du 16 février 2024

## **Le comblement des cavités sous le mur nord et la consolidation de ce dernier vont débiter le 6 mars 2024.**

Lors de la rencontre avec Monsieur le Maire de Montmorillon ce 14 février, nous avons appris que, le 6 mars 2024, la société BETOM installerait le chantier pour le comblement des cavités et la consolidation du mur nord de l'église Notre Dame.

Deux cavités seront donc comblées avec un mélange à base de béton et de chaux, mais cela ne permettrait pas d'assurer une stabilité suffisante au mur.

Des longrines en béton armé seront donc disposées de part et d'autre du mur au niveau des fondations, sous le dallage de la nef.

Elles seront reliées entre elles par des agrafes de connexion pour assurer une cohésion structurelle en pied de mur, et elles reposeront sur des micropieux pour garantir au mur la stabilité nécessaire.

Les maçonneries seront ensuite renforcées par injection de coulis et les fissures traversantes seront remaillées.

Après un temps de séchage nécessaire, seule la partie haute de la structure en bois permettant l'étalement des voutes sera démontée, afin de contrôler les éventuels mouvements de la structure du monument suite aux interventions sur les fondations du mur nord.

Un réseau de drainage en pied de fondation sera créé. Il sera raccordé et évacué vers le réseau communal.

Les eaux pluviales des toits seront recueillies par des gouttières de bas de toit et les descentes, et raccordées par un réseau séparé de celui du drainage.

L'auvent mis en place en 2019 au-dessus de la tranchée pourra alors être démonté.

La dépose des étalements dans la nef serait réalisée au mois d'août de cette année.

Une entreprise réalisera le nettoyage de l'intérieur de l'église, murs et mobiliers, avant son ouverture à une date non encore déterminée, compte tenu des imprévus qui pourraient être rencontrés dans le cadre des travaux programmés.

L'avant-projet sommaire de juin 2020 prévoyait comme nécessaire de maintenir les travaux d'assainissement précédents, en complément de ceux décrits ci-dessus.

Ils visent à limiter les infiltrations dans les remblais des terrasses qui se succèdent au Nord-Est de l'église par la réalisation d'un drainage de surface.

Des drainages devraient aussi être réalisés le long des façades du chevet, de même que des interventions au droit du bras Sud du transept pour limiter le plus possible les infiltrations vers le chœur des maçonneries.

La dépose d'une dalle en béton au droit du pignon Nord du Transept, le rehaussement du seuil de la porte Nord, la construction d'un petit muret et d'un caniveau, la consolidation du rocher, et le rebouchage des fissures et crevasses font aussi partie de ces travaux considérés comme nécessaires.

Mais nous ne savons pas s'ils seront réalisés dans le cadre de cette tranche de travaux.

## Quel devenir pour le duo Tribune - Orgue ?

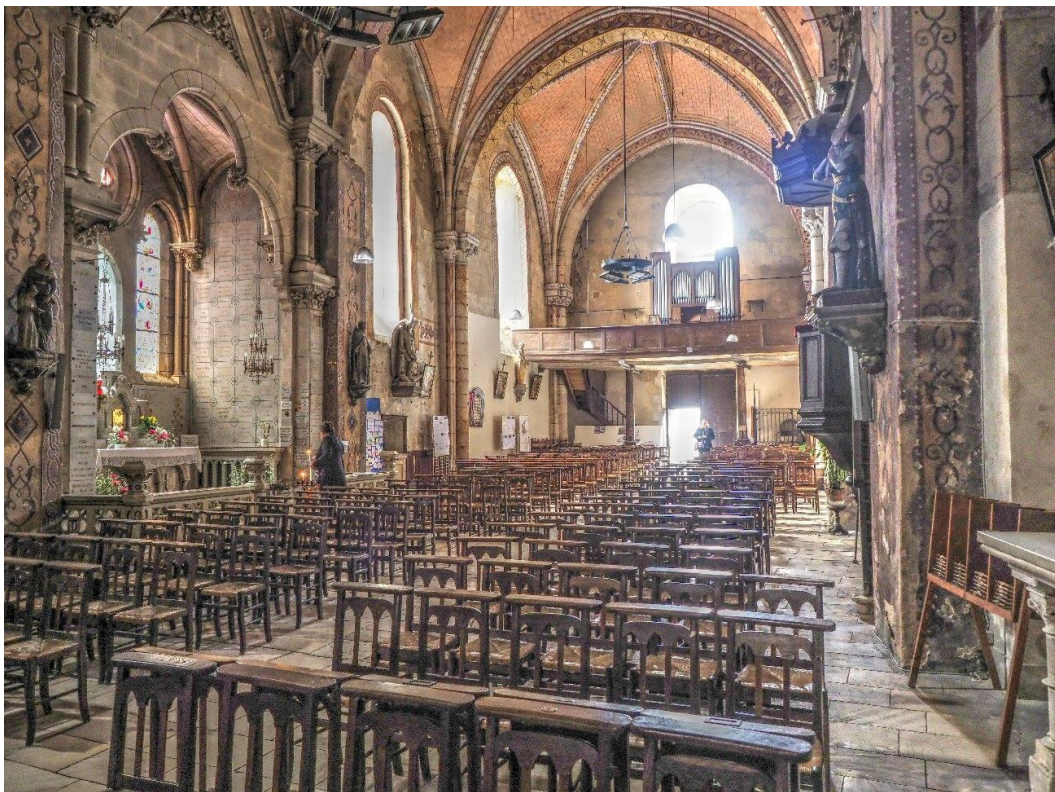
La tribune est en mauvais état, et elle a été en partie démontée pour le passage de certains éléments constitutifs des étaielements de la nef.

Certains s'interrogent sur la pertinence de sa restauration : ils lient son existence à la présence d'un orgue.

Considérant ce dernier comme de trop mauvaise qualité, ils envisagent de ne pas lui faire retrouver sa place, et de le remplacer par un vieil harmonium à implanter dans un autre endroit de l'église.

La tribune deviendrait de ce fait inutile, et pourrait être démontée sans avoir à la restaurer.

Nous considérons comme indispensable préalable, la réalisation d'un diagnostic de cet instrument par un facteur d'orgue, pour savoir dans quel état il se trouve réellement, quelles réparations seraient nécessaires, quelles améliorations pourraient être apportées en tenant compte des souhaits de la paroisse et de l'organiste, et quelle serait l'estimation des travaux à réaliser.



## **Concernant le suivi du degré d'hygrométrie dans la crypte.**

En fin d'avril 2019, un parapluie (auvent) a été mis en place au-dessus de la tranchée le long du mur nord, afin de protéger ce mur et ses fondations.

Les éventuels apports d'humidité de la zone nord de l'église Notre Dame vers la crypte ont donc été stoppés depuis bientôt 5 années.

La lecture des mesures réalisées par les capteurs d'humidité mis en place dans la crypte, dans le cadre de l'étude climatique réalisée en parallèle, devraient donc permettre de vérifier si, depuis la fin d'avril 2019, « l'assainissement » de la zone du mur nord par la tranchée et son parapluie a permis ou non de diminuer le taux d'humidité dans la crypte.

Il ne nous paraît donc pas nécessaire d'attendre la réalisation de drainages pour une telle vérification.

Par courrier en date du 7 juillet 2023, nous avons demandé à Monsieur le Maire de Montmorillon de bien vouloir nous communiquer les résultats des mesures des capteurs d'humidité mis en place dans le cadre de l'étude climatique réalisée en parallèle des travaux d'assainissement.

Sans réponse de sa part, nous avons réitéré notre demande ce 14 février, et Monsieur le Maire s'est engagé à nous communiquer ces résultats.

## **Concernant la réalisation d'un diagnostic portant sur l'ensemble du monument.**

Depuis 2020, notre demande de réalisation d'une l'étude diagnostic porte sur les nécessaires restaurations intérieures de l'église Notre Dame.

Cette étude est l'étape indispensable pour permettre de définir les opérations à programmer, avant que le maître d'œuvre, auquel la mission aura été confiée, puisse définir une estimation du coût de ces différentes opérations.

Les devis ou estimatifs d'architecte nous sont en effet indispensables pour pouvoir lancer une collecte de dons.

Le 8 décembre 2020, Monsieur le Maire de Montmorillon, qui avait personnellement pris en charge ce dossier de l'église Notre Dame, s'était engagé à demander à l'Architecte des Monuments Historiques la réalisation de cette étude, dès que les travaux de consolidation du mur nord de l'église auraient commencé.

Ce 14 février, nous avons réitéré notre demande, et Monsieur le Maire s'est engagé à faire cette démarche auprès de l'Architecte des Monuments Historiques.